Brèves Municipales n°24

- Coin des associations -

COMITÉ DES FÊTES

Toute personne souhaitant intégrer le comité des fêtes de Bougarber sera la bienvenue !
Toute personne de plus de 16 ans sera acceptée.
Merci de prendre contact avec Clément Sauguet président du comité des fêtes au 0619884076.
Nous comptons sur votre enthousiasme à rejoindre notre association !

FONTAINE DE JOUVENCE

Nous souhaitons une bonne et heureuse année à tous les Bougarbésiennes et Bougarbésiens !
L'association a repris ces activités depuis quelques mois : marche, belote, jeux de sociétés et scrapbooking
Nous nous sommes également retrouvés pour déguster une bonne garbure et passer un moment agréable après de longs mois sans se voir.

Le 16 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association, vous pouvez nous rejoindre et apporter de nouvelles idées d'activités et ce quel que soit votre âge.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre : Jean-François Nadau au : 06 23 35 77 08

Le RAPAM est rebaptisé **RPE soit RELAIS PETITE ENFANCE** par la loi ASAP de mai 2021.
Le RPE accueille Parents, Assistant(e)s maternel(le)s, garde à domicile.
Il centralise toutes les demandes d'information des familles sur les modes d'accueil (crèches, assistant(e)s Maternel(le)s à domicile ou en Maison d'Assistant Maternel ou encore Gardes à domicile) et les accompagne dans leur recherche.

Il soutient les parents employeurs d'assistant(e) Maternel(le) ou de garde à domicile sur toutes les démarches administratives et l'information sur la nouvelle convention collective qui régit leur travail.
Il professionnalise les assistant(e)s maternel(le)s en leur proposant des temps d'animations collectives avec les enfants accueillis ainsi que des temps d'information, de réflexion et d'échanges avec l'équipe du relais, la psychologue du relais, des intervenants culturels ou institutionnels.

Le RPE sera re- looké cette année par une fresque conceptualisée par un groupe de professionnelles de la petite enfance, assistantes maternelles et personnels de la crèche La Ninoère à Poey de Lescar avec l'aide de David Poey, artiste de Bougarber, qui en effectuera la réalisation.

Il interviendra également auprès des enfants et des assistantes maternelles du territoire cette année sur un projet d'expérimentation artistique.
Le RPE accueille également un LAEP, LIEU d'ACCUEIL PARENTS ENFANTS tous les jeudis matin entre 9h30 et 11h30. Ce lieu d'échanges et de soutien à la parentalité gratuit et ouvert à tous est un espace de rencontre convivial pour les adultes permettant de créer du lien et de partager un moment de jeu privilégié avec son enfant en favorisant la découverte, l'expérimentation et la socialisation.
Contact RPE / LAEP :4 rue Principale 64230 Poey de Lescar / Tél: 05 59 68 86 37 / Mail: rammiey@agglo-pau.fr

ASSOCIATION « LE PETIT PRINCE »

Durant près d'un quart de siècle, le centre de loisirs « Le Petit Prince » a permis à de nombreux enfants, de la commune d'Uzein, de Beyrie, Bougarber, Caubios-Loos et Momas d'être accueillis au Petit Prince. Malheureusement, le 28 mai 2017, un incendie privait les enfants de leur magnifique écrin.
Depuis, le centre a continué à accueillir les enfants pour proposer des activités toujours plus créatives en lien avec le projet pédagogique initial et ce malgré le départ de Caubios-Loos et Momas en 2019. Le centre de loisirs a été repris par la municipalité d'Uzein et son maire, Monsieur Castet, en juillet 2021. Nous tenons à les remercier pour ce transfert qui a demandé beaucoup d'énergie et de travail. L'association « Le Petit Prince », continue à exister et se propose de participer aux manifestations concernant les enfants et les familles de la commune. N'hésitez pas à contacter la Présidente Marie-Ange Maquart-Pantaléone au 06.03.89.19.89.

LE MOT DU MAIRE

Nous tournons la page de 2021 alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien. Nous ouvrons cette nouvelle année avec les mêmes craintes, les mêmes contraintes, et une certaine lassitude s'est emparée de nous.
Malgré ce contexte, je souhaite qu'en 2022, nous puissions laisser cette période difficile derrière nous.

Je souhaite pour chacun d'entre vous une bonne santé, un épanouissement personnel et de beaux moments en famille et entre amis.

En ce début d'année, nous allons pouvoir mettre à disposition des enfants de CM1-CM2 et leurs enseignantes la nouvelle classe à l'étage de l'école.

Pour 2022, nous portons deux projets ambitieux à savoir la construction d'un local technique communal à proximité du city stade, ainsi que l'étude d'aménagement du bois communal « Les Barthes de Dourrou » accessible par la route de Ranque.

Et puis 2022 est une année électorale. Nous vous attendons nombreux pour ces scrutins démocratiques.

Prenez soin de vous et de vos proches.
Associée à l'ensemble du conseil municipal, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Maire
Corinne HAU

NOUVEAU : A partir du 1er janvier 2022, particuliers et professionnels peuvent adresser à la commune leurs demandes de renseignements ou d'autorisations d'urbanisme, sous format dématérialisé.

Créez votre compte personnalisé sur la plateforme dédiée E-PERMIS, accessible à l'adresse suivante : https://www.e-permis.fr, et laissez-vous guider.

Une fois votre dossier validé, vous recevrez dans votre boîte mail un accusé d'enregistrement électronique attestant le démarrage de l'instruction de votre dossier, puis sous 10 jours, un accusé de réception électronique qui vous précisera notamment son numéro d'enregistrement.

Avec E-PERMIS, le dépôt de votre dossier en ligne est possible 24h sur 24h et gratuit. Vous économisez la reproduction de votre dossier en plusieurs exemplaires et vous pouvez consulter à tout moment l'état d'avancement de son instruction.

Un dépôt sous format papier directement en mairie ou par lettre recommandée avec accusé réception reste cependant possible.

Quelle que soit l'option choisie, la mairie reste préalablement à votre disposition pour vous fournir tout renseignement souhaité et vous accompagner dans le montage approprié de votre dossier.

Les jeunes gens qui ont fait 16 ans doivent se faire recenser à la mairie.
Pièce à fournir : livret de famille, carte d'identité, et justificatif de domicile. Une attestation de recensement leur sera alors délivrée.

ETAT-CIVIL

Naissance :
- 5 Octobre : Nina SENOSIAIN
- 15 Octobre : Loan CAPERET
- 16 Novembre : Kaïs FERREIRA
- 5 Décembre : Maël CARREROT
- 25 Décembre : Rio GROSTEFAN

Mariage :
- 16 Octobre : Philippe BERGERON et Fabienne DUCOURNAU

Décès :
- 13 Septembre : Fernande BEDOU
- 31 Octobre : Eugène FOURCADE
- 13 janvier 2022 : Jean, Bernard JONCOHALSA

HORAIRES DE LA MAIRIE

La secrétaire est présente tous les jours avec ouverture au public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00.

Projet d'aménagement du bois communal « Les Barthes de Dourrou »

Boîte à idées

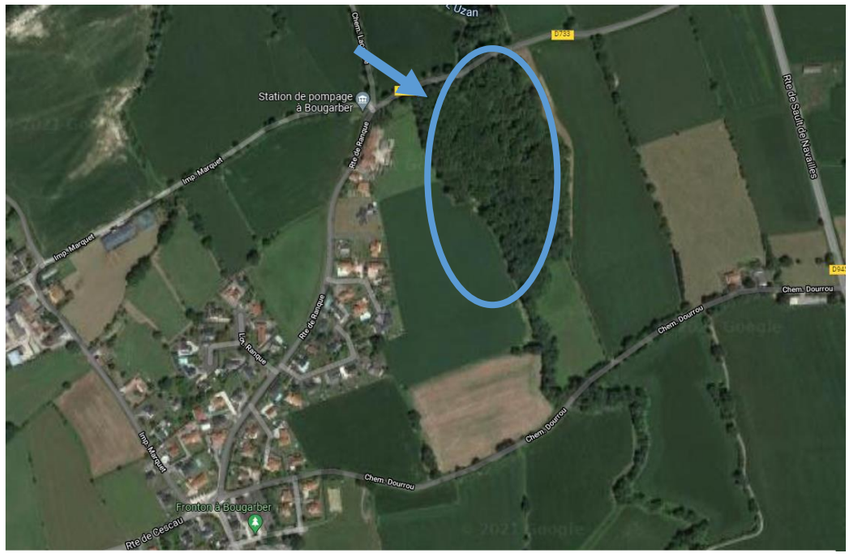

Nous souhaitons impliquer la population à la définition du projet d'aménagement des « Barthes de Dourrou », lieu que nous aimerions valoriser en le rendant à la fois convivial, ludique tout en préservant l'environnement existant.

Pour cela, une « boîte à idées » sera mise en place devant la mairie du **17 janvier au 28 février,** afin que vous puissiez donner vos suggestions. Alors n'hésitez pas, laisser libre court à votre imagination.

- CIVISME -

DEPÔTS SAUVAGES

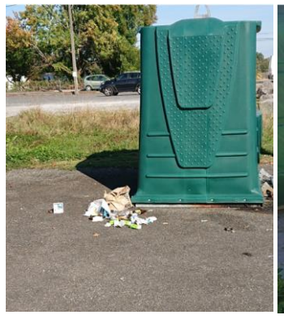

Se débarrasser de ses déchets est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables et peuvent être punis d'une amende allant de 135 € à 1500 €. Soyons conscients de nos actes pour préserver notre commune !

A plusieurs reprises, Cédric, agent communal a constaté des dégâts au niveau du préau des vestiaires du terrain de football : bouteilles d'alcool cassées, poubelles brûlées, détritus éparpillés, porte cassée. Autant d'incivilités qui coûtent du temps à l'agent communal et de l'argent à la commune.

Malgré la ronde de la police intercommunale et de la gendarmerie, ces faits sont encore beaucoup trop récurrents surtout les week-ends et en période de vacances scolaire.

Il est également interdit de brûler vos déchets verts à l'air livre. Des déchetteries sont à votre disposition

TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Les travaux de l'école touchent à leur fin. L'ancien logement laisse place à une nouvelle salle de classe flambant neuve : spacieuse, fonctionnelle, lumineuse. Les enfants de la classe de CM pourront y prendre leurs quartiers dès la fin du mois de janvier. Il reste encore des détails de peinture, de menuiserie et l'installation du vidéoprojecteur.

Par la suite, au rez-de-chaussée, la cloison entre la classe de CE et CM sera déplacée pour agrandir la classe de CE dont l'effectif est important.

ATELIER JEUNES

Le chantier jeunes organisé par le Conseil municipal vient de s'achever.

Durant une semaine, Adrien, Lena, Kilian, Simon et Zoé ont rénové la salle paroissiale qui arbore désormais des couleurs resplendissantes de fraîcheur. Actifs et enthousiastes, nos cinq volontaires ont conjugué leurs efforts et mis en commun leurs idées pour rendre ce lieu accueillant et propice à la convivialité.

Qu'ils soient remerciés pour leur efficacité dans la réalisation de cette action louable à tous égards.

L'installation d'une petite cuisine complète la restructuration de cette salle.

CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Le système de chauffage au gaz de l'église a été remplacé par un chauffage électrique. Ce système de chauffage sera plus performant et plus sécurisant.

LOCAL COMMUNAL

Le local communal sera implanté à côté du city stade et servira au service technique